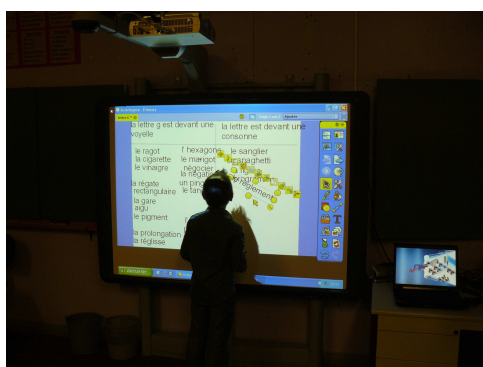


Bulletin communal d'informations De Thiaville sur Meurthe

École numérique



Le nouvel entre nous

Dans ce numéro :

Vœux du Maire	2
Conseil Municipal	3-5
Recensement	6
Travaux	6
Vie du village	7
Vie associative	10-13
Infos jeunes	13
Histoire	13
Photo souvenir	14-15

Directeur de publication :
Michel GEORGES

Équipe de rédaction :
Marie-Claude HILSELBERGER
Odile LHUILLIER
Martine PETTOVEL
Damienne VILLAUME
Eddy REY
Dominique THIRIET

Retrouvez nous sur le Web

<http://www.thiaville.com>

Téléphone : 03 83 71 41 73
Dépôt légal 328/820

LES VŒUX DU MAIRE

Si je devais qualifier cette année 2009, je dirais à la fois « année désolante, année fertile, année révolue ».

Année désolante par une somme d'épreuves qui renvoient des images peu flatteuses de l'homme ou de la femme quand l'ambition ou même l'intérêt personnel marque le pas sur la bonté, l'honnêteté.

Année fertile pour notre communauté par sa consolidation, ses réalisations, et aussi d'autres hommes, d'autres femmes qui furent dévoués, travailleurs.

Et enfin, année révolue, car il faut toujours privilégier l'avenir, croire en la juste cause, tendre vers de nouveaux efforts pour un vivre mieux, une fraternité à reconstruire encore et encore afin d'atteindre un objectif : croiser des hommes et des femmes souriants, confiants, rassurés.

2010, c'est forcément mieux, une récompense pour tous ceux qui durent subir, un horizon plus bleu, une lumière qui va s'intensifier.

Si nous sommes si différents les uns des autres, il faut évidemment se regarder comme des compléments plutôt que des évolutions contradictoires.

J'ai une pensée particulière pour nos concitoyens qui n'ont qu'un strict minimum pour affronter le quotidien, et ceux aussi, bien nombreux, qui souffrent dans leur chair, dans leur âme, courageux, souvent silencieux.

Avec mes adjoints, les conseillers, le personnel communal, je vous adresse à toutes et à tous, nos vœux les plus sincères pour l'année qui se présente, et que la joie soit chez vous pour les fêtes de fin d'année.

LE MAIRE

Michel GEORGES

ECHOS DU CONSEIL

SEANCE DU 16 OCTOBRE 2009

1) ENTREE ET SORTIE SDAA 54

Le Conseil délibère sur les demandes d'entrée et de sortie dans le SDAA 54 (Syndicat Départemental d'assainissement autonome) et décide d'accepter :

Les entrées de : - MONTREUX

- BATHELEMONT LES BAUZEMONT

Les sorties de : - VILLE AU MONTAIS

- LE MENIL MITRY

- VAUDEVILLE

- VAUDEMONT

- THEY SOUS VAUDEMONT

- BLENOD LES TOUL

- MILLFRY

- AUTREVILLE SUR MOSELLE

- LARONXE

- ST CLEMENT

Les sorties sont toutes liées à l'intégration de ces communes dans des structures intercommunales qui possèdent la compétence assainissement non collectif.

2) PUITS AMOS

La commune de Thiaville appelée à prononcer son avis sur les protections des captages de la ville de Raon l'Etape émet une réserve sur le forage du puits AMOS. En effet, à la lecture des observations de l'association ASVPP, une réserve est formulée pour garantir l'avenir qui pourrait être impacté par l'utilisation de cette ressource en eau.

3) CLASSEMENT VOIRIE COMMUNALE

Dans le cadre de la convention ATESAT(Assistance technique fournie par l'État à la commune), une révision du classement des voies communales est établie. La modification porte principalement sur la longueur de voirie communale qui passe à 6465 mètres au lieu de 3782 mètres. Cette longueur est déterminante pour calculer le montant de l'aide financière due à la commune à travers la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).

4) CONVENTION CAF POUR LA PRESTATION « Accueil de Loisirs sans Hébergement »

Le Maire donne connaissance du contenu de la convention d'objectifs et de financement nécessaire pour que la CAF de Meurthe et Moselle aide la commune pour la prestation de service « Accueil de loisirs sans hébergement » (garderie). Le Maire est autorisé à signer la convention à passer avec la CAF.

5) **ACQUISITION DE LA PARCELLE AL 193**

Le Conseil décide de procéder à l'acquisition d'une parcelle de terrain boisée pour un montant de 400 euros, frais à la charge de la commune.

La parcelle cadastrée AL 193, lieu dit La Roche Perry est d'une contenance de 24 ares 56. Maître VIBRAC notaire à Raon l'Étape établira l'acte.



6) **DEDOMMAGEMENT ASSURANCE**

Au cours de la nuit du 09 Mars 2009, un fort coup de vent a provoqué la chute d'arbre au Petit Paris, arrachant les fils électriques et télécom de leurs supports, détériorant l'éclairage public. Suite au dossier déposé auprès de l'assureur de la commune (AXA), le montant des réparations tombant sous le coût de la franchise contractuelle, un chèque de 500 euros est parvenu en mairie à titre commercial. Le conseil accepte le dédommagement et invite le Maire à mettre le chèque en recouvrement.



SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2009

1) **CONVENTION ECLAIRAGE PUBLIC**

Le Maire donne connaissance à l'assemblée du contenu de la convention à passer entre la commune de Thiaville/Meurthe et la commune de Lachapelle afin de définir les modalités de répartition du coût de l'électricité consommée et de la maintenance des luminaires

- rue du Pré de la Scie
- rue de Fagnoux

Le Maire est autorisé à signer la convention de répartition des frais de l'éclairage public.

2) **CONVENTION D'UTILISATION DE LA SALLE POLYVALENTE** par le football club de Bertrichamps

Une convention est proposée pour définir les modalités de mise à disposition de créneaux d'utilisation de la salle sportive par le football club de Bertrichamps pendant la période hivernale.

Le tarif appliqué sera celui décidé annuellement par délibération du Conseil.



3) **PERIMETRE ET STATUTS** de la future Communauté de Communes

L'arrêté préfectoral de périmètre de la Communauté de Commune issue du projet de fusion entre les communautés de communes du Cristal et d'entre Meurthe et Verdurette en date du 25 septembre 2009 est approuvé à l'unanimité ainsi que le projet de statuts applicables à la future communauté qui prendra l'appellation de :

Communauté de Communes des vallées du Cristal.



4) **CONVENTION ATESAT**

La convention ATESAT (aide technique de l'État) est renouvelée pour une durée de 3 Ans.

5) **COUPES EN FORET EN 2010**

Le conseil fixe la destination des coupes de l'exercice 2010 proposées par ONF

Vente en bloc et sur pied

Parcelles 11/2 – 14 T – 3 /1 – 33/1 – 34/1 – 35/2 – 4/1

Vente de bois façonnés
parcelles 11/2 – 14 T



6) **COLIS DE NOEL**

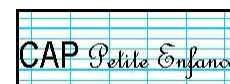
Le Conseil décide d'une commande de colis qui seront distribués au personnel Communal pour Noël.

7 personnes sont concernées (école, atelier, ménage, secrétariat)



7) **FORMATION CAP PETITE ENFANCE**

Pour bénéficier du renouvellement d'un contrat d'avenir à l'école, une formation au CAP petite enfance est exigée . Celle-ci, dispensée par le CNED aura un coût de 895 euros et sera délivrée pendant une année.



8) **CONTRAT ENTRETIEN DES CLOCHES**

Le Conseil décide de renouveler le contrat d'entretien des cloches à la société CHRETIEN, 57 rue Raymond Poincaré de Vandoeuvre. Le contrat est souscrit pour une durée de 3 ans.



Recensement 2010

Le recensement de notre commune se déroulera du 21 janvier au 20 février 2010.

Madame Carole SCHMIDT est l'agent recenseur de notre commune. Elle viendra déposer et retirer à votre domicile les questionnaires. N'oubliez pas de les remplir dans les meilleurs délais, merci de votre compréhension.

Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte également des informations sur les logements.

Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. L'agent recenseur sera muni d'une carte officielle et il sera tenu au **secret professionnel**.

Travaux du lotissement

Les premiers travaux de voiries sont commencés



Travaux atelier communal

Isolation du local cumulus de la salle de sport et réfection des guirlandes par Monsieur DUPAYS



Réunion du Comité d'Entraide aux Affaires Sociales

Pour les plus de 70 ans



La réunion du Comité d'entraide s'est déroulée Salle Biétry en présence de Michel GEORGES, Maire de Thiaville, de la Présidente Marie-Claude HILSELBERGER et de son comité. Réunion très positive sur le plan administratif, dans le but de présenter un des services du Conseil Général, et en particulier celui des personnes âgées- personnes handicapées.

Mme Nadine HINGRE assistée de Mme Brigitte Bernard et Mme Dominique Feerstein, accompagnée de Mme Claire Cortès, assistante sociale de Baccarat ont résumé les aides que peuvent bénéficier les personnes en perte d'autonomie. Tous les éléments nécessaires ont été cités pour rassurer nos Seniors. Ne pas hésiter à contacter le Comité via la mairie. La journée s'est clôturée autour d'un goûter préparé par les dames du comité.

C.I.D.F.F. du LUNEVILLOIS

Centre d'information sur les droits des femmes et des Familles.
Une association

En cas de problèmes se rendre au C.I.D.F.F. du Lunévillois, 20 rue Gambetta 54300 Lunéville
Tél : 03.83.74.21.07.

Vie du Village

Décès

De Baccarat nous apprenons
le décès de Monsieur Paul Marc ROOS
le 12 novembre 2009, il était né à Thiaville le 30 août 1932

A sa famille dans la peine, nous adressons nos très sincères condoléances.

Henri DEVENEY médaillé du 11 novembre

A l'occasion de la journée du souvenir et des anciens combattants, le maire lui a décerné la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre avec agrafe Algérie, puis a été distingué de la médaille au titre de la reconnaissance de la nation.

Henri Deveney devant son épouse, ses enfants et petits enfants s'est vu féliciter par les autorités présentes.

Né à Paris le 7 novembre 1942, il a effectué son service militaire dans l'aviation.



Précaution contre le gel

Toutes les canalisations d'amenée d'eau qui risquent d'être soumises à une température égale ou inférieure à 0°C doivent être protégées.

L'opération la plus simple consiste à les vidanger. Il suffit alors de fermer la vanne qui commande la partie de l'installation qui risque d'être soumise au gel puis d'ouvrir non seulement le robinet situé à la partie la plus basse mais au moins un autre (en principe le plus haut) pour créer une entrée d'air et éviter qu'une partie de l'installation ne soit pas vidangée. On ne doit surtout pas oublier d'ouvrir les robinets purgeurs qui pourraient exister sur les parties basses des canalisations. Ceux qui ont été posés par l'installateur ont pour but précis de vidanger certains tuyaux qui ne peuvent l'être par d'autres moyens.

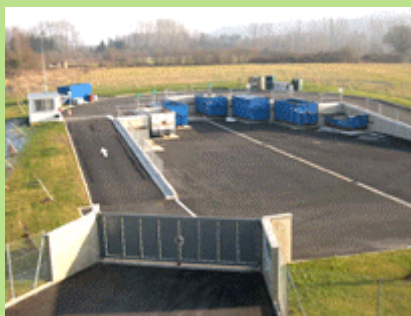
Les canalisations en fer se rouillent intérieurement lorsqu'elles sont vidangées. On doit donc éviter autant que possible cette opération. D'autre part, certaines parties de l'installation ne peuvent être arrêtées sans inconvénient pour le confort de la maison. Il faut alors les protéger avec un matériau isolant. On trouve dans le commerce de gros cordons de feutre, d'étoupe, ou de laine de verre dont on entoure les parties à garantir contre le gel. On peut aussi acheter des pièces de liège prévues pour épouser la forme d'un tuyau. On les trouve par paire et on applique l'une au dessus et l'autre au dessous de la canalisation avant de les serrer avec un collier.

Le monoxyde de carbone - Les causes

Une mauvaise évacuation des produits de combustion : quand les conduits de fumée sont obstrués, les gaz issus de la combustion ne peuvent pas s'évacuer. Pour éviter cela, faire effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.

L'absence ou la mauvaise ventilation de la pièce où est installé l'appareil. Si une pièce est insuffisamment aérée, la combustion au sein des appareils sera incomplète et émettra du CO (pièces calfeutrées, sorties d'air bouchées). Pour éviter cela, bien ventiler et aérer le logement, même en hiver et ne jamais boucher les entrées d'air.

HIVER			
(1er octobre au 14 mars)		(15 mars au 30 septembre)	
Lundi		Lundi	
9h30 - 11h30		9h30 - 11h30	
14h - 17h		14h - 18h	
Mercredi		Mercredi	
9h30 - 11h30		9h30 - 11h30	
14h - 17h		14h - 18h	
Vendredi		Vendredi	
9h30 - 11h30		9h30 - 11h30	
14h - 17h		14h - 18h	
Samedi		Samedi	
9h30 - 11h30		9h30 - 11h30	
14h - 17h		14h - 18h	



Relevé des compteurs d'eau
Dés à présent l'employé communal procédera au relevé des compteurs d'eau, merci de faciliter l'accès à vos compteurs.

La mairie sera fermée entre Noël et Nouvel An en cas d'urgence, s'adresser au Maire ou aux Adjoints

La Drogue, parlons-en

La drogue fait partie de nos sociétés modernes. Elle appartient à notre paysage quotidien.

C'est une réalité. C'est une inquiétude aussi. Ce n'est en aucun cas une fatalité.

Face à ce constat, nous ne pouvons pas rester impuissants.

Nous ne pouvons pas nier les choses et demeurer inactifs. Nous ne pouvons pas fermer les yeux.

Ne fermons pas les yeux !

En effet, dans notre pays, en France, on consomme plus de drogues qu'auparavant, plus souvent et plus jeune.

Dans notre pays, en France, on ne compte pas moins de quatre millions de consommateurs de drogues.

Dans notre pays, en France, 550 000 personnes fument chaque jour de trois à quatre fois du cannabis. Parmi elles, 380 000 ont moins de 25 ans.

A la mortalité directement liée à la prise de drogues, il faut ajouter l'importante morbidité induite. Je pense notamment aux complications infectieuses, telles que le Sida ou l'hépatite C, mais également aux accidents du travail et de la route, à l'impact sur la grossesse, aux accidents cardio-vasculaires et neuro-psychiatriques, tels que les troubles du comportement, la dépression ou le suicide.

[Extrait du discours de Mme Roselyne Bachelot du 5 octobre 2009]

Drogues Info Service au 0800 23 13 13, 7 jours sur 7 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou au 01 70 23 13 13 depuis un portable (coût d'une communication ordinaire).

Le livre « drogues et dépendances » édité par l'INPES est une synthèse des principales informations utiles pour être bien informé et mieux faire face aux dangers représentés par la consommation de drogues.

A consulter ou télécharger sur le site <http://www.drogues-dependance.fr>

Le vendredi 11 décembre, la municipalité a organisé l'inauguration de l'école numérique.

Thiaville sur Meurthe est le premier village de notre canton à concrétiser les objectifs du programme de développement de 5 000 « Écoles Numériques Rurales » lancé par Xavier Darcos le 31 mars dernier.

Votre école s'est équipée de bornes WIFI pour connecter le Tableau Blanc Interactif et pour permettre l'utilisation des portables par les élèves et les enseignants, sur leurs bureaux, là où ils ont cours et non dans une salle informatique fixe. Ceci permet de combiner les avantages des outils numériques à des enseignements disciplinaires variés (français, géographie, histoire, mathématiques, langues, sciences de la vie, culture, etc).



Les élèves lorsqu'ils arrivent en 6^{ème} doivent obtenir le diplôme **B2i** (brevet informatique et Internet), C'est pourquoi les municipalités de Thiaville et Lachapelle ont souhaité équiper l'école en pc portables pour les élèves et un tableau blanc tactile qui ressemble à un écran d'ordinateur géant. La salle informatique sera toujours utilisée par les élèves.

Comité des fêtes

Bilan de l'opération brioches



Pour l'ensemble du canton de Baccarat, il a été vendu 2240 brioches, ce qui représente un bénéfice de 7455,06€.

Comme l'an dernier, cette somme est destinée à la rénovation des locaux de la maison Michelet à Nancy, mais elle sert aussi à communiquer avec le public sur l'existence de l'AEIM (Adultes et enfants inadaptés mentaux de Meurthe et Moselle).

Les Thiavillois eux aussi ont été très généreux : ils ont non seulement réservé un accueil très favorable aux membres de l'association 3C2M qui ont accepté cette année de participer à cette vente de brioches, mais ils ont également donné plus que les 5€ demandés, puisque en moyenne une brioche a été vendue 5,73€ (ce qui est la somme la plus élevée du canton de Baccarat, la moyenne étant de 5,18€). Au total il a été vendu 118 brioches, ce qui correspond à un bénéfice de 463,60€

Merci à tous au nom des enfants et des adultes handicapés.

Concert de la Musique municipale de Raon l'Etape

Les musiciens de la Musique Municipale de la Ville de Raon-l'Étape ont donné un concert en l'église de Thiaville le vendredi 23 octobre 2009 à 20 heures 30 avec la participation de l'orchestre junior.

Ce concert a enthousiasmé tous les Thiavillois présents par la qualité du jeu des musiciens, en particulier l'orchestre junior qui joue avec beaucoup de conviction et de passion, ce qui laisse présager encore de belles et nombreuses prestations dans le futur et une relève qui n'aura rien à envier à ses prédécesseurs



Bravo à tous et merci pour ce beau concert !!

Assemblée Générale

Cette fin d'année est le moment choisi par la plupart des associations pour les AG

FOYER RURAL

AG du 04 octobre 2009 en présence de Éric POIREL, adjoint Maire représentant la municipalité et délégué aux associations, le Président Jérôme THOUVENIN a présenté le bilan de l'année écoulée qui se concentre essentiellement sur les activités sportives. A noter la présence de nombreux participants du monde associatif.

Concernant la section foot ball : 18 membres responsable Gérard GEORGES

Concernant le tennis de table : 40 membres responsable Christophe COSSIN

Concernant la section gymnastique : 10 membres responsable Danielle HYPOLITE

Concernant la section badminton : 12 membres responsable Pierre HYPOLITE

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter ces personnes.

Ensuite le bilan financier a été adopté par les membres et les perspectives d'avenir ont été évoquées.

Un nouveau bureau élu composé de :

Président : Gilles ZINUTTI

Vice président : Jérôme THOUVENIN

Secrétaire : Edith ZINUTTI

Secrétaire adjointe : Damienne VILLAUME

Trésorière : Isabelle LAHAYE

Trésorier adjoint : Pierre HYPOLITE

SAPEURS POMPIERS

AG du 09 octobre 2009 en présence de Michel GEORGES, Maire de THIAILLE, Éric POIREL Adjoint Maire, Bernard RATEAU Maire de LACHAPELLE, l'amicale des Sapeurs Pompiers sous la présidence de Denis MICHEL a tenu son assemblée générale.

Le bilan moral est évoqué avec les différentes manifestations réalisées en 2008 /2009.

Le bilan opérationnel commenté par le chef de centre et le bilan financier présenté par Frédéric THOMAS sont adoptés.

Le nouveau bureau de composé de :

Président : Frédéric THOMAS

Vice président : Jonathan FONTAINE

Secrétaire : Jonathan CHAXEL

Secrétaire adjointe : Élodie HUMBERT

Trésorier : Michaël GEORGES

Trésorière adjointe : Pauline TANGUY



ANCIENS COMBATTANTS

Réunis le 15 novembre 2009, les anciens combattants de moins en moins nombreux sous la présidence de Philippe JOANNARD ont abordé quelques points sur leurs participations de l'année écoulée.

Un nouveau bureau a été composé de:
Président et Trésorier : Gilbert DIVOUX
Suppléant : Pierre HYPOLITE



LES AMIS DE L'ECOLE

AG du 21 novembre 2009 en présence de Michel GEORGES Maire ainsi que des élus des deux communes THIAVILLE et LACHAPELLE, la présidente Eva DURUPT a présenté le bilan des activités de l'année, à savoir: vente de sapins de Noël, de jonquilles, de muguet, vide grenier à THIAVILLE et LACHAPELLE ...

Les bilans moral et financiers ont été adoptés.

Le nouveau bureau est composé de :
Président : Christophe COMBEAU
Vice président : Virginie FEKAK
Secrétaire : Laure HUMBERT
Trésorière : Eva DURUPT



A toutes ces associations et à leurs nouveaux membres dirigeant nous adressons nos félicitations et nos encouragements .

Dates de fêtes et d'Assemblée Générale

- 06/02/2010 AG RCM au foyer rural
- 10/04/2010 manifestation Amis de l'école
- 09/05/2010 vide grenier comité des fêtes
- 26/06/2010 kermesse de l'école

Histoires drôles

Vous en avez une mine,
mon vieux...
Bah! Quand vous saurez que je sors de chez le percepteur...
Ah! Je comprends : vous n'avez plus que l'impôt sur les os.

Un monsieur attristé téléphone à la centrale canine.
-J'ai perdu mon chien, se lamente-t-il...
-Je vais voir si on nous a signalé l'avoir trouvé répond l'employé.
Quel est son tatouage
Il est tatoué : W C
Tiens s'étonne l'employé, c'est singulier comme tatouage...
C'est que répond le monsieur, c'est un chien de chasse.

Ma mère m'a puni pour une chose que je n'ai pas faite, se lamente
Toto à son copain.
Ah oui! Qu'est-ce que c'est? lui demande-t-il
Mes devoirs

INFOS JEUNES

Création de l'UNICEF

C'est au lendemain de la seconde guerre mondiale (1939-1945), le 11 décembre 1946, que l'Organisation des Nations Unies (regroupant de nombreux pays) a créé l'UNICEF.

Son rôle était de secourir les enfants, de leur donner à manger, de les soigner après la guerre.

Depuis, elle tente d'améliorer, de rendre meilleures la santé, l'alimentation, l'éducation et l'hygiène des enfants. Aujourd'hui, ses 5 objectifs sont : l'éducation des filles, la vaccination et la lutte contre le SIDA, la protection de l'enfance, la santé des nouveau-nés.

L'UNICEF fait partie des fondateurs, des créateurs de la Déclaration des Droits de l'enfant en 1959 et de la Convention des Droits de l'enfant en 1989.

L'UNICEF a reçu le prix Nobel de la paix en 1965.

L'UNICEF se trouve à New York aux États-Unis et est présente dans 150 pays.

Son emblème reprend le drapeau de l'ONU, la terre entourée par 2 branches et au centre de la terre, la silhouette d'une femme et d'un enfant.



Journée de la montagne

Depuis 2003, le 11 décembre est la Journée internationale de la montagne. Cette journée a pour but de montrer l'importance des montagnes. Les montagnes jouent un rôle très important car elles alimentent la moitié de la population mondiale en eau douce. Environ 12 % de la population mondiale habite dans la montagne. La montagne est également le lieu de vie de nombreux animaux et de végétaux.

Même si elles semblent fortes, les montagnes sont fragiles face au réchauffement climatique, à la fonte des glaciers, aux guerres et au tourisme.





	Daniel Bocquel		Michel Georges	Mauricette Noël	Marie-Claude Benoît	Jeannine Gabrion	?	Gisèle Benoît	Monique Durand	Brocard	Nicole Vernier		Ferry	
Ollaguier	?	Élisabeth Mathieu	Denise Ollaguier	?	Jeannine Colin	Marinette Demange	Huguette Gabrion	Pettovel	?	Agnès Erhart	Suzanne Couty	Francine Masson	Chantal Yocom	Monique Georges
	?	Noël Demange	Yvon Gabrion	Jean-Paul Mathieu	Claude Hocquaux	?	Romac	Jean-Marie Vernier	Bernard Helle	Gérard Laurent	Colin	Christian Michel	Roland Cuny	
		Philippe Colin	Tiercé	Alain Michel	?	?	Michel Benoît							

Photo école année 1955



Françoise Risse	Josette Ledrapier	Simone Goderniaux	Christiane Odile	Josiane Noël		Danièle Wohmann	Monique Jeannot	Annie Serriere	Monique Colin
Claude Odile	Jean-Paul Risse	Christian Cossin	Jean-Claude Masselot	Michel Couty	Louis Mas- son Instituteur	Jacques Charton	Henri Lhuillier	Claude Colin	Bernard Pierrat
Francis Laurent	Jean-Marie Gabrion	Jacqueline Didier	Jeannine Gabrion	Gisèle Benoit		Annie Litaize	Nicole Brocard	Gaston Goderniaux	Michel Georges